

Cycle des hautes études
Territoires et mobilités

CYCLE 2019 | 2020

Programme



Pourquoi un cycle des hautes études Territoires et mobilités ?

Le cycle des hautes études «Territoires et mobilités» est organisé avec le soutien de France Mobilités. Son objectif est de **créer une culture commune entre des acteurs venus d'horizons professionnels différents**, mais appelés à travailler ensemble pour améliorer les mobilités, à diverses échelles. Le cycle propose une approche systémique des mobilités, des personnes comme des biens, en mettant l'accent sur leur dimension territoriale, c'est-à-dire en explorant les liens réciproques entre aménagement et gestion des territoires d'un côté, pratiques et politiques de mobilité de l'autre.

Dans le nouveau cadre créé par la LOM, il s'agira de **déployer la variété des innovations**, techniques mais aussi organisationnelles et servicielles, émergeant dans le champ des mobilités et d'identifier les opportunités et les risques que ces innovations créent pour les territoires dans leur diversité. L'urgence écologique, les changements dans les attentes sociétales et les technologies numériques créent un contexte d'exigences et d'incertitudes qui exclut toute solution-miracle (notamment technologique). Ce contexte appelle **une posture**

d'ouverture et d'expérimentation, dont le cycle témoignera.

La question de la **valorisation sociale et culturelle des mobilités** sera posée. Car l'appréciation globalement positive du mouvement, de la fluidité et de la vitesse ne va plus de soi. Elle divise la société, comme en témoigne par exemple la multiplication des conflits autour des grands projets d'infrastructure. Si la mobilité est généralement considérée comme un droit, étant la condition d'accès à la plupart des activités sociales, comment gérer la tension entre ce droit et l'urgence écologique ? Quel sera son impact sur les dynamiques et les divisions territoriales ? Le mouvement social récent a accéléré la prise de conscience des inégalités socio-spatiales qui découlent directement des conditions d'accessibilité offertes sur les territoires.

Pour aborder ces vastes questions, le cycle fera appel aux meilleurs experts. Mais il cherchera aussi à **valoriser la diversité des points de vue** et des expériences apportées par les auditrices et auditeurs, en constituant un lieu d'apprentissage collectif, pour des mobilités plus sobres, plus sûres et plus inclusives.

Calendrier

06 - 11 - 2019 - Paris	Ouverture Conférence inaugurale
28-29 - 11 - 2019 - Bordeaux	Session 1 Les nouveaux paradigmes de la mobilité
19-20 - 12 - 2019 - Paris	Session 2 Gouvernance, régulations et financement des mobilités
29-30-31 - 01 - 2020 - Suisse	Mission d'étude Institutions et politiques de transport en Suisse
05-06 - 03 - 2020 - Lyon	Session 3 Les mobilités du quotidien en zones denses
09-10 - 04 - 2020 - Ile-de-France	Session 4 Les mobilités du quotidien hors des zones denses et l'avenir de la voiture
28-29 - 05 - 2020 - Paris	Session 5 Les mobilités de longue distance
24-25-26 - 06 - 2020	Ateliers & séance finale

Planning

Ouverture

06 · 11 · 2019
Paris

Conférence inaugurale

La séance inaugurale accueille la nouvelle promotion autour de la ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports, **Elisabeth Borne**, et de la marraine de la promotion, **Anne-Marie Idrac**, haute représentante pour le développement des véhicules autonomes.

Session 1

28-29 · 11 · 2019
Bordeaux

Les nouveaux paradigmes de la mobilité

- **Jean-Marc Offner et François Poupard** - Coordination scientifique

Des transports aux mobilités, de la LOTI de 1982 à la LOM de 2019, le changement de vocabulaire souligne le changement de paradigme. Il s'expérimente sous deux grandes contraintes : l'impératif de décarbonation, central dans un champ qui reste particulièrement dépendant des énergies fossiles, et les basculements socio-économiques induits par le numérique, qui bousculent les acteurs et les filières.

Les métiers du transport étaient des métiers d'objets et d'infrastructures, ils deviennent des métiers de service et de gestion d'évènements ; l'automobile et le transport collectif étaient deux mondes séparés. L'avenir est à une vision systémique intégrant les divers modes, pour répondre à une demande globale, intermodale, de manière flexible et individualisée. Cette même exigence s'applique aux marchandises, et redéfinit les schémas logistiques. Cette première session présentera l'état des lieux, les caractéristiques et les performances des différents modes. Elle abordera aussi la question des usages, en montrant comment les pratiques de mobilité s'insèrent à la fois dans des modes de vie, des imaginaires fortement différenciés (selon les revenus, les âges, les ancrages territoriaux) et dans des organisations socio-économiques en forte évolution. Elle soulignera enfin le rôle décisif des territoires qui constituent aujourd'hui les laboratoires, à l'échelle un, des nouveaux paradigmes en émergence.

Session 2

19-20 · 12 · 2019
Paris

Gouvernance, régulations et financement des mobilités

- **Philippe Duron et Caroline Gallez** - Coordination scientifique

La gouvernance des systèmes de transports articule une dimension nationale (et européenne) avec une couverture jusqu'ici très partielle du territoire par des autorités organisatrices décentralisées. À l'aune d'une approche plus systémique et cohérente des régulations à l'échelle des bassins de vie, la session présentera et interrogera les nouveautés de la LOM, en la replaçant dans son contexte historique. Elle s'attachera également au rôle de l'Europe (politiques de concurrence, mais aussi réseaux trans-européens, interopérabilité) et situera le modèle français par rapport à celui de grands pays voisins. Enfin, les politiques spécifiques nécessitées par le changement de paradigme écologique seront mises en débat, tels que la progressivité des politiques tarifaires, normatives et fiscales permettant de passer d'un équilibre ancien à un équilibre nouveau ; la prise en compte des dimensions sociales et des critères d'équité ; les modes de financement des transports collectifs ; la planification et la programmation des infrastructures, ainsi que la tarification de leur usage ; les expérimentations et les conditions de leur généralisation.

Mission d'étude

29-30-31 · 01 · 2020
Suisse

Institutions et politiques de transport en Suisse

- **Michel Savy** - Coordination scientifique

La Suisse est un pays aux fortes spécificités dont le système de transport présente plusieurs traits remarquables pour des auditeurs français. Ce voyage sera l'occasion de mieux comprendre le mode de planification des infrastructures et des services de transport selon une orientation affichée de transition écologique et d'aménagement du territoire. Bénéficiant de financements pérennes, il s'inscrit dans le cadre d'un système fédéral où chaque canton a une grande autonomie. La politique ferroviaire se démarque fortement de la politique française : fondée sur le rejet du principe du TGV mais sur le développement du «cadencement», elle se caractérise par l'explosion du trafic suburbain, la multiplicité des entreprises ferroviaires à l'intérieur d'un réseau intégré et le maintien d'une part modale substantielle pour le fret. Les transports publics urbains, pensés en lien avec les politiques d'aménagement, présentent une forte intensité d'utilisation et une haute qualité de service. En matière de fret, le traitement du transit international a fait l'objet d'un référendum d'initiative populaire. C'est à cette occasion qu'a été instaurée la redevance poids lourds proportionnelle à la distance et décidée la construction des tunnels du Lötschberg et du Gothard. Les pratiques logistiques écologiques des grands distributeurs méritent également l'attention. L'ensemble de ces réalisations est favorisé par des liens étroits entre universités, grandes écoles et monde professionnel, avec un fort investissement dans la «high tech».

Session 3

05-06 · 03 · 2020

Lyon

Les mobilités du quotidien en zones denses

- **Laetitia Dablanc et Jean Coldefy** - Coordination scientifique

La question des mobilités du quotidien se pose de manière très différente en région parisienne, dans les cœurs d'agglomération, souvent équipés en transports en commun, dans les vastes nappes périurbaines et dans les zones très peu denses et faiblement habitées. Cette session traitera des cœurs d'agglomération et des premières couronnes denses. Elle abordera les problématiques des déplacements de personnes mais aussi de marchandises. Deux biens sont stratégiques pour l'avenir des déplacements urbains. D'une part l'information, condition d'une intermodalité fluide et dont la maîtrise est un enjeu crucial pour apporter une réponse intégrée aux besoins de mobilité. D'autre part, l'espace public et la voirie dont l'aménagement façonne les usages. Cette session tentera d'évaluer les perspectives offertes par les nouvelles pistes technologiques, par le renouveau des mobilités actives et les évolutions réglementaires et tarifaires. Elle donnera une place importante à la révolution du e-commerce, qui bouleverse l'usage des espaces publics, redessine l'appareil commercial et ses emplois, soulevant des problèmes environnementaux et sociaux non résolus à ce jour.

Session 4

09-10 · 04 · 2020

Ile-de-France

Les mobilités du quotidien hors des zones denses et l'avenir de la voiture

- **Anne Aguilera et Christophe Midler** - Coordination scientifique

Cette session mettra le projecteur sur les zones peu denses, dans leur grande diversité et dans les différentes échelles qu'elles engagent (comprenant l'accès aux cœurs des agglomérations). La crise sociale des derniers mois a alerté sur la situation des territoires où une urbanisation trop lâche et dispersée a créé une dépendance (multi)automobile de plus en plus coûteuse pour les ménages. Le potentiel des solutions alternatives à la voiture individuelle dans ces zones, qu'il s'agisse de transports collectifs, de modes actifs de déplacement ou de transports partagés sera examiné. On soulignera l'absence de solutions-miracles et la nécessité de réfléchir spécifiquement aux diverses configurations locales, ainsi qu'à l'articulation des politiques de mobilité avec l'ensemble des politiques d'aménagement.

La session sera l'occasion de sortir de la guerre idéologique entre l'automobile, chargée de tous les maux, et les solutions collectives, parées de toutes les vertus. Une séquence sera consacrée à l'avenir de l'auto, du point de vue technologique (autonomie, connectivité, électrification) mais aussi et surtout du point de vue des nouveaux modèles économiques privilégiant l'usage sur la possession, envisagés et expérimentés par les acteurs de la filière automobile, dans leur confrontation avec les géants du numérique.

Session 5

28-29 · 05 · 2020

Paris

Les mobilités de longue distance

- **Barbara Dalibard et Alain Sauvant** - Coordination scientifique

La session abordera les mobilités de longue distance terrestres (avenir de la grande vitesse ferroviaire, des lignes secondaires, des bus à longue distance), aériennes (notamment sous l'angle des enjeux de la décarbonation) et maritimes (le transport de fret comme colonne vertébrale de la logistique mondialisée, mais aussi le développement du tourisme de croisières). Ces sujets seront replacés dans leur contexte global, celui d'une circulation croissante des personnes pour le tourisme, les affaires, de migrations temporaires et réversibles se substituant en partie aux flux migratoires traditionnels, et celui de l'échange intensif à longue ou très longue distance de composants matériels et de produits entrant dans des chaînes de valeur globalisées. Les scénarios possibles (et en partie engagés) de rétraction de ces chaînes de valeur logistiques et de limitation, volontaire ou non, des flux de personnes seront envisagés, tout comme des scénarios alternatifs portant par exemple sur la substitution des télécommunications aux déplacements physiques, la globalisation économique par les données et/ou la relocalisation spatiale des systèmes productifs à proximité des marchés de consommation.

24-25-26 · 06 · 2020

Paris

Ateliers & séance finale

- **Florent le Néchet** - Coordination scientifique

Les ateliers se tiennent en groupes restreints. Ils déclinent une problématique située, proposée à la réflexion des auditeurs par un organisme ou une collectivité partenaire. Il est demandé aux auditeurs de fournir dans ce cadre un travail collectif original qui fait l'objet d'une restitution lors de la séance finale.

Le cycle de formation

L'Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe organise avec le soutien de France Mobilités un cycle thématique visant à articuler les problématiques de l'innovation dans les mobilités à celles de l'aménagement des territoires. Tout comme le cycle annuel, cette formation donne une large place aux acteurs des territoires et des mobilités et invite à réfléchir de manière décloisonnée afin de faciliter les échanges et les coopérations.

• Objectifs

Favoriser la constitution d'une culture commune entre des acteurs venus d'horizons professionnels différents mais appelés à travailler ensemble pour améliorer la mobilité ;
Donner aux auditeurs des clés de compréhension des multiples enjeux affectant les dynamiques des mobilités ;
Comprendre le potentiel des innovations dans les mobilités et leur lien avec les dynamiques territoriales ;
Décrypter le jeu des acteurs autour des questions de mobilité et aider les décideurs dans leurs projets de développement territorial.

• Public

La formation s'adresse à des professionnels confirmés, en responsabilité et/ou un moment charnière de leur carrière :

- **Collectivités publiques** : élus, services des collectivités territoriales, corps préfectoral et services déconcentrés de l'Etat, police et sécurité.
- **Usagers** : associations d'usagers (cyclistes, personnes âgées, PMR, usagers des transports publics...), corps intermédiaires, chambres consulaires, etc.
- **Entreprises** : gestionnaires d'infrastructures, opérateurs de transport de personnes et de marchandises, constructeurs et équipementiers, sociétés d'ingénierie, start-up et plateformes de mobilité.

• Déroulement

Le cycle dure huit mois, de novembre 2019 à juin 2020 (environ 130 heures de formation). Il se compose de cinq sessions de deux jours, qui ont lieu le jeudi et vendredi toute la journée et de trois jours d'ateliers. Les sessions se tiennent généralement dans les locaux des partenaires de l'Ihédate en région ou à Paris. Le cycle thématique propose également une **mission d'étude** de trois jours dans un pays européen.

• Pédagogie

Des interventions de haut niveau

Le cycle mobilise une soixantaine d'intervenants, chercheurs, experts de haut niveau, dirigeants du public et du privé, praticiens de l'aménagement, opérateurs de mobilité...

Missions d'étude et visites

La mission d'étude est l'occasion d'observer concrètement les dynamiques territoriales et les politiques de mobilité. D'autres visites sont proposées au fil des sessions tout au long du cycle.

Intelligence collective

La formation met les auditeurs dans une posture active de discussion et d'apport d'expertise. Celle-ci s'exerce en particulier dans le travail collectif en ateliers et, plus largement, dans les liens qui se nouent entre auditeurs.

Inscriptions

La date limite de réception des candidatures est le **27 septembre 2019**. Les candidats doivent faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae par voie électronique à :

candidatures-cycleMob@ihedate.org

Les frais d'inscription sont de :

- **4500 euros pour les organismes membres de l'Ihédate,**
- 5500 euros pour les administrations, collectivités, associations et syndicats, presse, indépendants non partenaires,
- 8000 euros pour les entreprises privées, publiques et EPIC non partenaires.

(déclaration d'activité en tant que prestataire de formation - article L.6351-1 du code du travail - au nom de l'Ihédate enregistrée sous le n° 1175393775 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

Organisme référencé Datadock 

Les réseaux de l'Ihédate

• Un réseau de compétences

La conception du cycle repose sur l'expertise d'un groupe de travail présidé par **Pierre Veltz** et composé des coordinateurs de sessions, d'experts du secteur des mobilités et de membres du conseil scientifique de l'Ihédate.

• Un organisme partenarial

L'Ihédate s'appuie sur des partenariats variés avec des structures publiques et privées. La diversité des partenaires est garante de l'indépendance intellectuelle de l'Institut et de la composition diversifiée des promotions.

Au-delà d'une participation financière, les partenaires collaborent activement à la production des sessions et des ateliers et bénéficient du vivier de professionnels de l'Ihédate.

• Une communauté d'auditeurs

Depuis la première promotion, en 2000, l'Ihédate a accueilli près de 1000 auditeurs, sur l'ensemble du territoire. L'association des auditeurs (AA-Ihédate) organise des rencontres qui permettent de maintenir les liens entre les auditeurs au-delà de la formation.

Les partenaires



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Ihédate est présidé par **Pierre Calvin**, promotion Ihédate 2005, ancien directeur prospective, commercial et marketing du Groupe Colas.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de **Sandra Moatti**, directrice, **Nathalie Leroux**, directrice adjointe, et **Anne Mattioli**, responsable administrative et logistique.

Renseignements

Nathalie Leroux

Ihédate | 22/28 rue Joubert 75009 Paris | tél. : 01 55 04 05 07 - 07 82 76 26 97
candidatures-cycleMob@ihedate.org

<https://www.ihedate.org>